



# ORGANISATION GESTION DE LA GARDERIE & DU RESTAURANT D'ENFANTS à FLEVILLE-DEVANT-NANCY - O.G.G.R.E.

(Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901)

**SIEGE SOCIAL** : Mairie, 18 Rue du Château (54710) FLEVILLE-DEVANT-NANCY

## PROJET EDUCATIF

*(valable pour l'année scolaire 2014/2015)*

Afin de répondre à une demande précise des Parents d'élèves, notre Association gère une Garderie Péri scolaire (09/1987) et un Restaurant scolaire (09/1988) afin d'accueillir les enfants scolarisés dans les écoles Maternelle et Primaire de FLEVILLE avant et après la classe et de leur fournir le repas de midi.

Au-delà du service rendu aux familles adhérentes, nous entendons nous situer comme co-éducateurs à part entière, en complément du rôle dévolu dans ce domaine aux parents et aux enseignants.

La finalité de notre projet est de donner aux enfants la possibilité de s'affirmer, de s'extérioriser au sein d'un groupe différent du cercle familial, du quartier ou de la classe, dans un cadre propice à la découverte des autres, dans un cadre de collectivité où ils apprendront, au travers du regard des autres, à mieux se connaître, à s'enrichir d'expériences, à accepter les différences, à vivre en tenant compte de l'autre.

Notre projet pour les enfants consiste

- à développer leur sens de l'écoute et du respect des autres, des autres enfants mais aussi des adultes, car beaucoup d'entre eux n'ont pas encore intégré de structure où ils ne sont pas l'unique centre d'intérêt
- à jouer à des jeux collectifs et individuels, à apprendre de nouveaux jeux de société. Nous attachons beaucoup d'importance à la maîtrise du comportement pendant ces activités afin que les enfants soient bon joueur et acceptent l'échec en étant bon perdant.
- A effectuer des travaux manuels adaptés à l'âge des enfants afin de découvrir, développer, protéger et accroître leur sens de la créativité
- Mettre à leur disposition un coin calme où ils ont la possibilité de se reposer, de lire ou d'écouter un conte ou autre lecture
- Leur permettre de faire leurs devoirs, d'apprendre leurs leçons en leur apportant une aide pour la compréhension des énoncés, la correction des incompréhensions, le suivi de la lecture, la récitation des leçons et des contes à apprendre, dans le cadre d'une étude surveillée et non dirigée, afin là aussi de rendre service aux parents qui le demandent
- Assurer la sécurité sans faille des enfants lorsqu'ils sont sous notre autorité par une présence permanente, une écoute absolue et une disponibilité totale
- Tout mettre en œuvre pour que les enfants se restaurent correctement, en quantité et en qualité. Leur faire découvrir de nouvelles saveurs en les amenant à goûter tout ce qui peut leur paraître nouveau en matière culinaire et gustative. Nous sommes très attentifs au respect des aliments et du matériel en prévenant tout chahut ou gaspillage. Nous leur apprenons à savoir partager et, pour les plus petits, à devenir progressivement indépendants.

- En matière d'ordre et de propreté, nous essayons, à ce qu'ils aient le réflexe de protéger les tables en cas de travaux salissants, de ranger le matériel après chaque activité, autant que faire se peut, à se laver les mains avant et après le repas (systématique pour les petits), à garder la table le plus propre possible pendant le repas, à stocker la vaisselle sale en bout de table avant de quitter la table et à remettre la chaise convenablement en place avant de sortir.

### **Pour ces activités nous disposons**

- de la salle Jules Renard, salle polyvalente pour la garderie et la restauration, avec la cuisine, le coin TV/magnétoscope et prise de repas pour les petits, avec des tables et des chaises adaptées pour les plus jeunes
- de la salle de jeux de l'école maternelle réservée aux petits
- des cours d'école primaire et maternelle
- du terrain de jeux municipal
- la bibliothèque municipale, ouverte le vendredi à partir de 16h.30 est à notre disposition pour le prêt de livres et des activités liées à la lecture

### **Organisation des activités**

- la garderie fonctionne le matin de 7h.30 à 8h.30, le soir de 16h.30 à 18h.30. Les enfants sont accueillis à l'heure. Les enfants de l'école maternelle sont conduits et pris en charge dans les classes par le personnel d'animation
- la restauration à lieu de 11h.30 à 12h.45 (les petits entrent dès la sortie de l'école, se lavent les mains, s'installent et commencent à manger, les primaires restent dans la cour jusqu'à midi)
- à 12h.45, les grands regagnent la cour où les animatrices assurent les activités et animations éducatives d'extérieur, les petits rejoignent la cour d'école maternelle, le terrain de jeux, la salle de jeux pour des activités calmes intérieures ou extérieures en fonction des conditions climatiques.
- le soir, les enfants restent dans la cour jusqu'à 17h. (plus si le temps le permet) goûtent, jouent, puis rentrent dans la salle Jules Renard pour les devoirs, les jeux, les animations ou les travaux manuels et activités éducatives diverses préparées par les animatrices.

### **Charte de bonne conduite.**

- nous avons mis en place une « Charte du savoir vivre et du respect mutuel ». Elle est affichée en permanence dans la salle Jules Renard, elle est remise à tous les parents et un rappel destiné aux enfants des différents points est effectué chaque fois que nécessaire.